



Question à propos d'une situation d'étudiante en couple

Par **RomRom22**, le **30/11/2014** à **10:54**

Bonjour,
Je me permet de vous écrire car je suis actuellement en couple depuis plus de 6 mois avec une étudiante chinoise qui dispose actuellement d'un visa d'étudiante. Son visa arrivera donc à expiration à la fin de l'année scolaire (avril 2015). Quelles sont les possibilités pour nous pour qu'elle puisse rester en France sachant que nous n'habitons pas encore ensemble?
Merci d'avance de votre aide.

Par **chris_ldv**, le **20/12/2014** à **10:49**

Bonjour,
Vous pouvez vous marier (je vous conseille un contrat de mariage en séparation de biens) et fonder un foyer en habitant sous le même toit.
Cordialement,

Par **ladm**, le **23/12/2014** à **15:15**

Je t'invite à prendre contact avec notre association nous venons en aide aux étrangers pour divers questions, assistance et aide dans les démarches. N'hésitez pas
ladm.association@gmail.com